

1850
Mouvement
7/10/1850

Je me souviens de
avoir été couronné
OFFICIER D'ARTILLERIE en 1827
à la bataille de Waterloo

1852



AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

SIGNALEMENT.

Age de 31 ans
Taille d'un mètre
570 millimètres
Cheveux châtain
Front ordinaire
Fronts châtain
Yeux gris
Nas nez
Bouche moyenne
Buste ordinaire
Menton long
Langue ovale
Teint ordinaire

SIGNES PARTICULIERS

SIGNATURE DE PORTEUR

Conort Joseph

Nous l'Ambassadeur de France en Espagne, priés les
Officiers Generaux & Militaires chargés de maintenir l'ordre public dans l'Interieur de
la France & dans tous les pays amis ou allies de la République Française de laisser
passer librement, le Sieur **CONORT, Joseph Boulanger**
Natif de Glorat ^{Département de la Corrèze} se rendant
à Navillac en passant par Bayonne

Le présent Passeport délivré à Madrid le Vingt huit Janvier 1850
sur le dépôt de celui qui lui fut de visé par le Préfet de la Corrèze, le
12 Juin 1848. L'original est resté à 88 régiment N°1

Par l'Ambassadeur
Le Chancelier de l'Ambassade
Att. Tivani



L'Ambassadeur de France
et par autorisation
L'agréé des Affaires Diplomatiques
H. Richy de la Fanchon

APPROPRIÉ

Debe presentarse en el
Ministerio de Estado
Vice en jefe GOBIERNO POLITICO
y n.º 1334
Madrid 18 de Mayo 1850



[Handwritten signature]

M. de...
Ministerio de Estado de Francia
Madrid 29 Mayo 1850
M. de...
M. de...

M. de...
[Handwritten signature]

[Faded handwritten text]
[Handwritten signature]



Bayona
el 2 de Mayo 1850.
M. de...
M. de...

N.º 1334 Via para Aurillac

Bayona, el 5 de febrero 1850
Le Sous-Prefet,
[Handwritten signature]



APPROPRIATION

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département de la Haute-Garonne

Registre 1^{er}

N^o 11.

SIGNALEMENT.

Le Sr. Conort Joseph
Boulanger
natif de Glénac
demeurant à Aurillac
allant à Madrid
âgé de 32 ans, taille d'un mètre
77 centimètres
cheveux châtain front ordinaire
sourcils châtain yeux gris
nez relevé bouche moyenne
barbe châtain menton ras
visage ovale teint ordinaire

SIGNES PARTICULIERS.

PIECES DÉPOSÉES :

La demande

Fait à Aurillac, le 24 avril 1851.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

Conort Joseph

Approgemere